

Communauté repli communautaire communautarisme

*Abdellatif CHAOUI**

Le quotidien *Le Monde* du 6 juillet 2004 fait écho d'un rapport de la Direction Centrale des Renseignements Généraux, remis au Ministre de l'intérieur. Ce rapport était qualifié de « particulièrement alarmant » et il l'était dans ses termes. Il décrivait le « repli communautaire » qui semblait sévir dans un certain nombre de quartiers populaires. Les mots « communauté » et « communautaire » y étaient associés à des mots-spectres : « repli », « banlieues », « violences », « religion », « rapports hommes-femmes s'éloignant des pratiques admises ». Le spectacle ainsi décrit – ainsi construit plus exactement – à partir de ces associations était effectivement « alarmant » au regard d'une certaine idéalité sociale-citoyenne qui en constituait, en creux, la dimension référentielle. Le registre de discours s'y voulait descriptif mais, de fait, prenait valeur performative : il construisait ce qu'il décrivait. Mieux, il construisait le sentiment d' « alarme » qui en constituait le véritable objectif.

Quels critères retenait le rapport pour atteindre cet objectif ? Apparemment, un catalogue hétérogène de signes qui se trouvent être ceux-là mêmes qui donnent visibilité sociale à des communautés, mais transformés par magie

associative en symptômes de « repli communautaire » :

- « un nombre important de familles d'origine immigrée » : cette hyperbolisation du nombre de « familles d'origine immigrée » connote, sous couvert d'un discours constatif, deux suggestions : il y en a trop et elles ne sont pas françaises (ou pas « normalement » françaises).

- « un tissu associatif communautaire » : le mot communautaire qualifie ici péjorativement ce qui est considéré par ailleurs comme une activité de solidarité civique, l'accouplement dresse ainsi

en silence une opposition entre un associationnisme immigré qui ne peut être que communautaire, voire communautariste et un associationnisme civique non communautaire.

- « la présence de commerces ethniques » : le contexte d'usage de cette formule déborde là encore le simple constat. Qu'est-ce qui vaut à un commerce la qualification d' « ethnique » ? Les produits vendus ? Auquel cas, le commerce ethnique est sur les rayonnages de toutes les grandes surfaces de vente. Ou les commerçants ? auquel cas, on ne comprend pas en quoi tenir activité de commerce constitue en soi un signe de repli communautaire.

- « les graffitis antisémites et anti-occidentaux » : le seul symptôme véritablement inquié-

**communautés d'expérience
torsion perceptive
défauts d'usage des mots
discriminations**

tant d'un malaise ou d'une dérive dans des quartiers à grande visibilité de « familles d'origine immigrée » (et on comprend du coup que ces familles sont d'origine maghrébine et/ou musulmane). Ce que l'on comprend moins par contre, c'est le lien avec les autres critères retenus par le rapport et l'absence de liens aux contextes social, historique et international susceptibles de donner leur vrai sens à ce symptôme.

- « l'existence, au sein des écoles, de classes regroupant des primo-arrivants » : ce serait presque de l'ironie que les dispositifs de l'Education nationale d'accueil et d'intégration des enfants primo-arrivants soient perçus comme un moteur de repli communautaire !

- « la multiplication des lieux de culte musulman » : le fin du fin ! Une église est un élément « normalement » structurant voire esthétisant de l'espace, un « lieu de culte musulman » par contre, c'est non seulement une verrue dans l'espace mais un lieu dangereux où le recueil religieux est forcément un repli communautaire.

Pris un à un, ces critères font moins signes de « repli » qu'ils n'attestent d'une inscription qui accorde ou ajuste, même de manière tensionnelle, la diversité sociale et l'espace public. Ils témoignent plus d'une ouverture réciproque que d'un repli. Échafaudés par contre dans un montage de l'alarme et du soupçon, ils autorisent - rapport autorisé et autorisant – le genre de représentation performative et conclusive qui en est faite : « outre le repli sur la culture d'origine et le rejet des valeurs occidentales, se construit une sorte d'identité négative, qui mélange les cultures d'origine, les valeurs des cités et des références rudimentaires à l'islam. »

La diversité se commue ainsi en présence menaçante – donc « alarmante » - à travers une

rhétorique faite de petits glissements, de sous-entendus, de confusions et d'oppositions : « identité négative » vs identité nationale ? « culture d'origine » vs « valeurs occidentales » ? « valeurs des cités » vs valeurs de la République ? « références rudimentaires à l'islam » = intégrisme ?...

Il est des défauts de langage ou d'usage des mots qui disent l'immigration à effet catastrophique. Ils créent une sorte de « trouble de la réalité »¹ séparant l'expérience vécue des récits tenus dessus. Le mot « communauté » et les glissements - quasi-réflexifs - qui en sont faits sur les dérivés « repli communautaire », « communautarisme », etc. en est un exemple éloquent. Au-delà de la vigilance républicaine

qu'il faut certes observer, ce défaut d'usage ressort d'une réticence proche de la panique sociale devant un objet – les communautés issues de l'immigration – suspecté *a priori* d'une sorte de « détournement d'idéal, produisant une sorte d'enkystement "para-social" en quelque sorte "volé" aux grandes fabriques d'idéal. »²

Ce réflexe est encore plus aveugle quand il s'agit de ces communautés dont les autres noms sont « islam », « sud », « post-colonial », « noir », « arabe », etc.

Toute forme de leur regroupement : en bas d'un immeuble, dans une association, dans un lieu de culte, dans un mouvement politique, autour d'une initiative économique, dans la cour d'une école ou sur une place de quartier, etc. est moins perçue comme une réalité sociale intermédiaire ou transitionnelle participant à la structuration des rapports sociaux dans l'espace public que suspecte d'une jouissance qui échappe au contrôle de la norme sociale, d'un « éloignement des pratiques admises ». Cette forme de pensée – profondément ancrée



dans les systèmes de production idéologique française - est plus républicaine que républiqueaine. Elle est construite sur le mode du *comme si* : les communautés existent en France mais les discours auto-référentiels font comme si elles n'existaient pas, elles en font du coup une réalité « inavouable »³.

Cette torsion perceptive - forme de dénégation – a de quoi laisser perplexe, sur la forme comme sur le fond. Sur la forme : elle pose la question du décalage entre les registres des discours : discours sur l'intégration, la reconnaissance des diversités, la lutte contre les discriminations... qui risquent de se trouver en contradiction par le biais de cette torsion qui annule elle, l'objet même de ces discours (leurs visées). Elle alimente de ce fait un autre type de discours, plus ambiguë : sur l'identité nationale, les valeurs occidentales, etc. Sur le fond, elle confond les communautés issues de l'immigration, qui sont des « communautés d'expérience », avec des formes de « communautés primaires » que la tradition socio-politique met en contradiction avec la « société » cons-

truite par dépassement ou par débordement de ces dernières. Les « communautés d'expériences » issues de l'immigration sont elles construites secondairement à partir d'un double fait : la *perte* des communautés primaires (c'est le propre même de l'expérience migratoire) et les *réalités des discriminations* sociales, économiques, politiques et discursives qui continuent à viser en France certaines « communautés » immigrées, suscitant par là-même la constitution de réseaux de solidarité. D'où, en l'absence d'une vigilance discursive, un cercle vicieux toujours possible : nier l'existence des communautés d'expérience, en passant sous silence leurs vrais enjeux, peut participer potentiellement à alimenter les mécanismes d'ethnicisation des rapports sociaux.

■

* *Rédacteur en Chef
de la revue Ecarts d'Identité*

- (1) Gribinski MM. *Le trouble de la réalité*. Paris, Gallimard, 1996.
(2) Assoun P.-L. « Le dérèglement passionnel ou la société inavouable ». *La règle sociale et son au-delà inconscient*. Paris, Anthropos, 1994.
(3) Blanchot M. *La communauté inavouable*. Paris, Minuit, 1983.